

**Des vérités qui apparaissent au grand jour !**  
Et pourtant, nous les avons dénoncées depuis longtemps  
Elles restent néanmoins minorer la réalité ... mais

## **Les cancers de l'amiante vont continuer à augmenter au moins pendant deux décennies**

Par Anaïs Moran — 27 juin 2019 à 19:28

Santé publique France, une agence de veille et surveillance épidémiologiques placée sous la tutelle du ministère de la Santé, a rendu ce jeudi un rapport d'évaluation sur les cancers liés à l'utilisation de ce matériau interdit depuis 1997.

Vingt ans d'enquête pour éclaircir le scandale sanitaire de l'amiante. Ce jeudi, Santé publique France a dévoilé son plus gros bilan sur les effets encourus depuis deux décennies par ce matériau isolant et bon marché. Abondamment utilisée dans l'industrie et la construction jusqu'à son interdiction complète en 1997, l'amiante est aujourd'hui considéré comme un «cancérogène avéré, responsable d'environ 2 600 à 6 500 morts chaque année» depuis la fin de son utilisation. L'exposition à ses fibres est responsable d'un certain nombre de cancers des poumons, des ovaires ou du larynx, mais surtout de 83% des mésothéliomes (un cancer de la plèvre), dont Santé publique France estime que plus de 1 100 nouveaux cas sont détectés chaque année «du fait de l'effet différé de trente à quarante ans entre la première exposition à l'amiante et la survenue d'un mésothéliome, l'augmentation de la fréquence de ce cancer devrait se poursuivre au moins pendant deux décennies», alerte Dorothée Grange, épidémiologiste pour l'agence nationale. Qui sont les personnes les plus touchées ? Quels lieux sont les plus exposés ? Par le biais de son programme national de surveillance du mésothéliome pleural (PNSM), Santé Publique France a décrypté les points essentiels autour de l'amiante et de cette maladie.

1/ 93% des hommes atteints du cancer de la plèvre ont été exposés à l'amiante au travail. La durée moyenne d'exposition les concernant a été de vingt-sept ans («même s'il suffit de l'inhalation d'une fibre d'amiante», précise Anabelle Gilg Soit Ilg, également scientifique à Santé publique France) et l'âge moyen de leur première exposition se situe aux alentours des vingt-et-un ans. Selon les chiffres publiés par le PNSM, les autorités sanitaires détecteraient 800 nouveaux cas «exposés professionnellement à l'amiante» chaque année (contre 600 à la fin des années 90). Pour les 7% restant, il s'agit majoritairement d'expositions dues à des activités de bricolage (perçage, ponçage, découpe, friction...).

2/ Le nombre de cancers a doublé chez les femmes, passant de 175 cas annuels en 1998 à 311 en 2017. Cette évolution est à prendre avec des pincettes : pour l'heure, il est impossible d'affirmer quelques potentielles raisons de cette augmentation très marquée. Selon les deux réflexes d'associer le mésothéliome aux hommes. Ils ne diagnostiquaient que très peu les femmes pour cette maladie. De plus, il arrivait qu'on confonde ce cancer avec des tumeurs secondaires. Le nombre de victimes a probablement été sous-évalué», éclaire Dorothée Grange. «On ne peut pas non plus exclure les facteurs environnementaux. Il est possible qu'une exposition contemporaine et inconnue des scientifiques touche plus spécifiquement les femmes», rajoute Anabelle Gilg Soit Ilg.

3/ Les professions les plus exposées ont évolué au cours du temps. Dans les années 60, ce sont les travailleurs directement incorporés à l'industrie de l'amiante qui étaient logiquement les plus touchés par les mésothéliomes (en Corse notamment, où le site Canari produisait jusqu'à 28 000 tonnes de minerai par jour). Depuis les années 80, c'est essentiellement parmi les travailleurs réalisant des travaux d'intervention sur des matériaux contenant ces fibres que le nombre de victimes est le plus haut. Réparation navale, construction de matériel ferroviaire, chaudronnerie-tuyauterie... et bien sûr industrie du bâtiment. Dans ce secteur, «la proportion des personnes atteintes de mésothéliome pleural ayant exercé est en augmentation constante depuis 1998 pour atteindre 50% en 2016», peut-on lire dans le rapport

4/ La problématique de l'amiante touche aussi le secteur extra-professionnel. Et 34% des femmes atteintes d'un mésothéliome sont concernées. Exposition via des bâtiments composés d'amiante en voie de délabrement (les établissements scolaires par exemple), par le biais d'une proximité avec des sites industriels ayant manipulé les fibres ou d'un membre de la famille qui travaille dans un environnement lui-même impacté par l'amiante... «Il ne faut pas négliger cette exposition secondaire, rappelle Dorothée Grange. Le levier de prévention et de lutte contre les effets de l'amiante doit aujourd'hui s'opérer dans l'extra-professionnel.»